

« UNION SACRÉE DE LA NATION », panacée aux problèmes de gouvernance en RD Congo ou simple maquillage des tares du passé ?

Nous traversons en cette période un tournant décisif de notre construction démocratique. Ce moment nous confère un devoir collectif ; celui du sursaut ! Un vrai sursaut démocratique, que nous devons porter partout sur notre territoire, pour anéantir les desseins des cyniques, pour réveiller les somnambules, et pour barrer le passage à celles et ceux qui portent la haine et la honte dans notre pays. Je veux le faire avec vous, autour de valeurs, de principes et d'actions. Actions pour le redressement moral de notre Nation, pour sa réhabilitation sécuritaire, économique et sociale.¹

**Alain NZADI-
A-NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

C'est dans son discours du 6 décembre 2020 que le Président Félix Antoine Tshisekedi a pris la décision, à la suite des consultations lancées le 23 octobre 2020, de larguer les amarres avec son allié politique d'alors, le Front Commun pour le Congo (FCC), avec lequel il a géré la nation les deux premières années de son mandat. D'aucuns ont alors vu, à travers cette décision courageuse, le début d'une nouvelle ère pour le Congo.

Dans la foulée de ce discours, quelques semaines plus tard, l'Union Sacrée de la Nation, nouvelle plateforme de gouvernance du pays, prenait forme. Au regard du narratif qui accompagnait la nouvelle plateforme, tous les espoirs étaient alors permis, et les deux premières années de léthargie politique et de coups bas² entre les deux alliés ne seraient plus qu'un triste souvenir.

En effet, le peuple, impuissant, s'était presque résigné devant ces deux « alliés » qui préféreraient se regarder en chien de faïence plutôt que travailler réellement à l'avènement d'un Congo plus beau qu'avant. Le manque de symbiose et de synergie dans l'action politique sautait aux yeux.

1 Discours de Son Excellence monsieur le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, à l'issue des consultations présidentielles, 6 décembre 2020.

2 Le Président de la République l'avait résumé on ne peut mieux dans son discours du 14 décembre 2020 devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès : « Malheureusement, la réalité des faits est que, malgré les efforts que j'ai déployés, les sacrifices que j'ai consentis et les humiliations que j'ai tolérées, cela n'a pas suffi à faire fonctionner harmonieusement cette coalition. Cela n'a pas non plus empêché l'émergence des difficultés de tous ordres au sein de celle-ci, rendant ainsi aléatoire la concrétisation du changement tant réclamé par notre peuple. Face à cette situation qui menaçait, à la longue, le fonctionnement normal de nos institutions dont je suis le garant, il me fallait absolument réagir, mieux agir ».

La mise en place de cette nouvelle coalition au pouvoir devait donc sonner le glas de la léthargie politique et, surtout, de la mauvaise gouvernance qui gangrenait l'action du gouvernement ; elle devait, en effet, représenter l'avènement d'une ère nouvelle caractérisée par la matérialisation des promesses électorales du Président de la République.

Il me paraît donc capital, au moment de tirer les rideaux sur la première année de l'existence de l'Union Sacrée de la Nation, que l'on évalue son action à l'aune de ses ambitions et d'immenses espoirs qu'elle avait suscités dans le chef de la population. Des questions fondamentales mériteraient effectivement d'être posées. Le pays a-t-il fait un pas en avant vers l'horizon de son développement ? La gestion du pays a-t-elle subi une transformation fondamentale pouvant servir de catalyseur pour son développement ? Les antivaleurs tant décriées ont-elles été élaguées de la gouvernance des institutions du pays ? Bref, a-t-on commencé à « faire la politique autrement », c'est-à-dire, en ayant le sens de la parole donnée à travers les diverses promesses distillées dans maintes prises de parole des autorités politiques du pays ?³

Les propres mots de l'initiateur du nouveau projet de gouvernance peuvent servir de fil conducteur à une évaluation éventuelle :

Comme j'ai eu à vous le dire le 23 octobre dernier, nous n'avons pas le droit de prendre en otage le devenir de notre Nation à cause de querelles politiciennes et de repositionnement. Je ne peux en conséquence me résoudre à demeurer dans le statu quo et l'immobilisme. Le temps n'est plus propice aux attermoissements, ni aux discussions stériles, ni encore aux intérêts partisans. Les replis tactiques et les combats d'arrière-garde n'ont plus aucun sens. Ce moment historique nous impose de prendre nos responsabilités, en vue d'instaurer un État de droit et de démocratie conformément à la mission que vous m'avez confiée, et dont je mesure la grandeur. C'est pourquoi j'ai décidé de faire porter le grand projet de refondation du pays par l'ensemble des forces vives politiques et sociales que compte notre pays, au sein d'une Union Sacrée de la Nation. Par Union Sacrée, j'entends une **nouvelle conception de la gouvernance basée sur les résultats dans l'intérêt supérieur de la Nation**. Il s'agit d'adhérer aux valeurs, principes et cadre programmatique dont je viens de fixer ici les grandes lignes.⁴

Il convient de souligner d'emblée que ma lecture de la première année de l'Union Sacrée de la Nation n'est pas synonyme d'un examen minutieux et d'un inventaire exhaustif des initiatives du Gouvernement issu de cette plateforme. Pareille entreprise déborderait évidemment le cadre d'un éditorial. Je me limite aux grandes dynamiques de l'action du Gouvernement perceptibles par tout observateur attentif de la scène sociopolitique et économique congolaise. Ainsi, je m'intéresse très brièvement, tour à tour,

3 On peut lire avec intérêt, Ntima Nkanza, « Papa alobaki : 'le peuple d'abord !' Libre propos sur le fondement anthropologique et extra-juridique de la redevabilité en politique », in *Congo-Afrique* n°536 (juin-juillet-août 2019), pp. 531-546.

4 Discours de Son Excellence monsieur le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, à l'issue des consultations présidentielles, 6 décembre 2020.

à relever des raisons d'y croire, à épingler des tares et à proposer des voies de sortie pour un meilleur avenir.

Des raisons d'y croire ?

Cela ne fait l'ombre d'aucun doute que la RD Congo fait face à des défis herculéens : instabilité chronique dans l'Est avec des massacres quotidiens des civils et des viols à répétition ; lutte contre la corruption ; recettes fiscales dérisoires pour des besoins immenses et largement assumés par les « partenaires » et « bailleurs » extérieurs ; gabegie ; etc.

C'est dans ce sens que la population a accueilli avec beaucoup d'espoir deux initiatives encourageantes, à savoir l'option prise d'instaurer un état de siège pour en finir avec l'instabilité dans l'Est du pays⁵ et la mise en valeur de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Il est vrai que l'éradication de l'insécurité dans l'Est du pays est un défi qui peine à être totalement relevé par les autorités congolaises. Il reste que l'initiative en soi de placer cette partie du pays sous état de siège était louable, pour voir enfin revenir la paix et cesser les massacres des civils.

Il en est de même de la mise sous projecteur de l'IGF. En effet, depuis l'avènement de l'Union Sacrée, l'on a remarqué que cette institution rattachée à la Présidence de la République a pris une autre dimension. Au-delà des débats que suscite son action, jugée sélective aux yeux d'une partie de l'opinion publique, il sied de reconnaître que la mise en valeur de cette institution est un signal fort dans le sens de l'amélioration de la gouvernance des finances publiques. Il est important que tout détenteur d'un mandat public quelconque adopte la redevabilité comme mode de gestion des institutions publiques⁶.

Cependant, ces deux initiatives, encourageantes dans leur essence, ont connu des fortunes qui laissent perplexe. De l'avis de plusieurs observateurs, on aurait pu faire plus et mieux.

Un sentiment de l'inachevé...

Dans mon éditorial de décembre 2020, j'avais exprimé en ces termes mes appréhensions concernant la nouvelle plateforme politique que le Président de la République venait de lancer :

L'Union Sacrée est-elle une panacée aux tares qui plombent l'envol du pays, d'autant plus que la nouvelle Majorité qu'elle forme est composée en très grande partie d'anciens caciques des deux camps ? A mon avis, le problème de fond doit rester la **volonté politique** et le **changement de mentalité** des animateurs des institutions de la République, pour passer de la « politique de la jouissance » à la « politique sociale » empreinte de patriotisme et de sens du devoir. C'est seulement ainsi que le visage pitoyable actuel du pays changera.⁷

En effet, un regard rétrospectif sur la première année de la gouvernance de l'Union Sacrée de la Nation laisse effectivement un sentiment de

5 C'est depuis le mois de mai 2021 que les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu sont placées sous état de siège, avec plus ou moins de réussite. Cependant, des voix s'élèvent pour déplorer des massacres continuels malgré la présence massive de l'armée congolaise dans les deux provinces.

6 Congo-Afrique a consacré son numéro 536 (juin-juillet-août 2019) à la redevabilité des pouvoirs publics en RD Congo.

7 NZADI-a-NZADI Alain, « 2020, rétrospective d'une année à rebondissements en RD Congo », in Congo-Afrique n° 550 (décembre 2020), p. 1128-1129.

l'inachevé. L'impression qui se dégage est celle d'un projet qui peine à aller au-delà de simples slogans qui frisent souvent la démagogie. Le chemin qui mène vers un changement de mentalité dans la gestion du pays est encore long. Les acteurs politiques de cette plateforme ont difficile à passer des slogans à la matérialisation du contenu de belles formules de mobilisation.

Les tares d'hier ont encore la peau dure. Les antivaleurs décriées hier font un retour au galop. A en croire plusieurs analystes, la corruption serait toujours rampante dans la quasi-totalité des institutions du pays. Elle tendrait même à s'ériger en mode de gouvernance. La redevabilité des autorités publiques ne serait qu'un vocable creux, malgré l'omniprésence médiatique de l'Inspection générale des finances qui serait, aux dires de certains, beaucoup trop sélective dans ses actions.

En tout cas, une année après la rupture en grande pompe d'avec l'allié FCC et la mise en place d'une nouvelle majorité favorable au Chef de l'Etat, à travers l'Union Sacrée de la Nation, l'on s'attendrait à ce que des changements soient drastiques dans certains secteurs clés de la gouvernance du pays. Mais c'est plutôt des détournements des deniers publics et des pratiques peu recommandables au sein des deux chambres du parlement qui semblent avoir rythmé l'actualité du pays. Comment en sortir ?

Une autre RD Congo est possible...

Au regard des tares que nous venons de relever dans la gouvernance du pays, redresser le tir est un impératif non négociable. L'Union Sacrée était réellement porteuse d'immenses espoirs, à en croire le contenu du discours de lancement prononcé par le Chef de l'Etat.

L'initiative de rassembler les forces vives du pays « dans une nouvelle conception de la gouvernance basée sur les résultats dans l'intérêt supérieur de la Nation »⁸ était certainement la voie de sortie royale pour inscrire le pays dans une nouvelle dynamique qui le mènerait vers son développement. Il n'est donc pas tard que l'Union Sacrée se ressaisisse pour donner corps aux valeurs prônées par sa charte.

Tant qu'elle ne prendra pas au sérieux le contenu de sa charte de création pour devenir une panacée aux problèmes de gouvernance en RD Congo, l'Union Sacrée restera un simple maquillage des tares du passé. Le caractère « sacré » de cette union passe certainement par le service du peuple et non simplement celui de la minorité oligarchique qui la compose. Une autre RD Congo est possible ; mais il faut que ceux qui ont la lourde responsabilité d'en présider le destin s'engagent à travailler avec détermination pour l'intérêt général et le bien-être collectif.

Cette dernière livraison de l'année de *Congo-Afrique* revient sur certains moyens susceptibles de transformer la gouvernance : l'administration (Emmanuel Shadari et Antang Yamo), l'élaboration et l'exécution du budget (Kazadi Mbuyamba), et la participation citoyenne pour consolider la démocratie et contrôler l'action de l'Etat (Alain Nkisi et Rigobert Minani). Bonne lecture et fructueuse année 2022 ! ■

8 Discours du 6 décembre 2020.